



Divulgation de lettres confidentielles me portant atteinte

Par **henryquatre**, le **07/12/2009** à **12:26**

Bonjour,

Je vous expose mon cas.

Suite à un litige avec la mairie (borne sur une route que la mairie a construit pour mon voisin illégalement et où la mairie a été obligée de l'enlever suite à une décision de préfecture après ma demande), un adjoint a transmis mes lettres confidentielles (envoyées au maire et aux conseillers) mettant en cause mon voisin, à celui-ci.

Mon voisin possédant ces lettres confidentielles a évidemment déclenché un conflit ou j'ai été amené à présenter mes excuses pour le contenu de mon courrier qu'il n'aurait pas dû connaître.

J'aimerais savoir à qui m'adresser pour que cette divulgation de courrier confidentiel (devoir de discrétion des élus municipaux), qui porte atteinte à ma vie privée, soit réparée par l'adjoint.

Merci.